

Henry Morgentaler, M. Avortement, l'homme qui était convaincu de faire le bien...

« Tout ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait » (Jésus, en Matthieu 25,40)

L'étiquette enseigne qu'il est préférable d'éviter certains sujets lors de nos rencontres sociales : notamment la religion et la politique. Quoique ma propre expérience m'ait démontré qu'il est possible de le faire, entre gens qui savent s'en tenir aux idées et contenir leurs émotions. Mais force est d'admettre que cela exige (parfois) beaucoup de la part de certains, ceux qui, le plus souvent, ont plus d'émotions que d'arguments pour débattre...

Parmi les sujets divisifs, je n'en connais aucun qui le soit plus que l'avortement, à un point tel que bien peu se risquent à l'aborder lors des rencontres mondaines... D'ailleurs, quand ils le font, c'est souvent par la bande, comme par ricochet. Peut-être aussi parce qu'il risque toujours d'y avoir parmi le groupe une femme qui s'est fait avorter... (à 30 000 par année au Québec, un bon pourcentage des Québécoises qui y ont eu recours).

Vous voulez vous y essayer ? Parlez à vos connaissances du décès récent (le 29 mai dernier) du docteur Henry Morgentaler, à l'âge de 90 ans. Vos répondants pourront être classés en deux catégories ; d'un côté, ceux qui diront : « *Quel grand homme, il a tant fait pour la libération des femmes* »; de l'autre, ceux qui diront, parfois avec un colère plus ou moins contenue : « *Ce monstre et criminel, tueur d'enfants, brûle maintenant en enfer, il a eu ce qu'il méritait...* ». Si la soirée est déjà bien entamée et que l'alcool en imbibe plusieurs, attendez-vous à un embrasement rapide, à vos risques et péril !

La mort du Dr Morgentaler a connu un fort écho dans les médias parce que cet homme était devenu au fil des décennies M. Avortement en personne, l'homme par qui tout était arrivé ! En effet, sur le plan historique, c'est le combat obstiné de ce jeune médecin praticien de l'avortement contre sa déclarée illégalité, qui allait lui valoir des arrestations, amendes et une peine de 10 mois d'emprisonnement, qui a conduit à sa décriminalisation le 28 janvier 1988 par la Cour suprême du Canada. Conséquence directe de ce combat vainqueur, depuis ce jour, il n'existe AUCUNE loi au Canada encadrant la pratique de l'avortement, une exception dans les pays occidentaux développés. Ce vide juridique, selon l'expression consacrée, fait que sorte qu'au Québec comme ailleurs au pays, l'ovocyte-embryon-fœtus ne possède AUCUNE existence juridique - donc aucun droit, y compris celui de vivre... - avant l'accouchement; légalement, il n'existe tout simplement pas, et ce contre l'évidence des faits, de la réalité. (Pour information, au Canada il se pratique environ, bon an mal an, 100 000 avortements, dont 30 000 au Québec - notre société distincte se place parmi les taux les plus élevés du monde occidental (ww.med.uottawa.ca/sim/data/Abortion_f.htm)).

Au cours de sa carrière, le Dr Morgentaler aurait pratiqué environ 100 000 avortements, sans compter les centaines de milliers d'autres pratiqués par les médecins travaillant au sein des cliniques qu'il a fondées. Bien qu'il ait maintes fois répété dans les médias que sa motivation principale n'était pas l'argent mais plutôt la santé physique et psychologique de toute femme

demandant un avortement, le fait est que le médecin a amassé une fortune personnelle considérable au cours de sa pratique, le faisant multimillionnaire, un patrimoine que se partagent maintenant ses trois femmes (il a été marié trois fois, et plus d'avoir la réputation avérée d'être un assez volage) et quatre enfants issus de ces unions (en fait cinq, le deuxième, de sa première épouse, ayant été avorté dans l'illégalité alors qu'il était jeune étudiant en médecine).

La question que tout *moraliste* devrait se poser est la suivante : le docteur Morgentaler était-il le « grand homme », le « héros » que la pensée féministe (et ses acolytes) a voulu faire de lui, ou était-il au contraire un tueur d'enfants, selon la pensée de ses opposants pro-vie ? (À moins, bien sûr, qu'il ne soit ni l'un ni l'autre... ni un héros ni un assassin d'enfants à naître)

Commençons par donner la parole au principal intéressé : que pensait-il de sa pratique au plan moral ? Au risque d'en surprendre plusieurs, le Dr Morgentaler a affirmé maintes fois être radicalement convaincu de faire le bien, que son combat était juste au plan moral, qui plus est, c'est précisément par détestation viscérale de ce qu'il considérait être une profonde injustice à l'égard des femmes qu'il a enduré les peines liées à son combat contre les autorités légales de l'époque. Rappelons qu'à l'origine de sa « vocation » de médecin praticien de l'avortement, il y avait une nuit d'horreur au cours de laquelle il avait vu sa première femme se faire avorter de leur deuxième enfant à froid, sans anesthésie, alors qu'il était jeune marié et encore étudiant sans le sou. Il répétera souvent que l'intense souffrance de sa femme, conjugée à l'amour de sa mère décédée dans un camp de concentration (qui, à ses dires, lui donnait la force de se battre pour les femmes), bref que tout cela l'aurait convaincu, quelques années plus tard, de passer à l'action concrète et de consacrer sa pratique médicale au service des femmes désireuses de se faire avorter. On connaît la suite de l'histoire...

Sur le plan religieux, il faut savoir que le Dr Morgentaler était athée; bien que d'origine juive, ses parents avaient éduqué leurs enfants dans l'incroyance et la non-pratique religieuses. Ceci expliquant cela, le Dr Morgentaler n'a jamais manqué une occasion d'affirmer que de façon péremptoire - comme si l'affaire était entendue, sans discussion possible ! - que les (principales) religions n'étaient *que* des créations culturelles reflétant d'anciennes conceptions anthropologiques et sociologiques, notamment un sexisme niant à la femme plusieurs droits fondamentaux - dont celui de contrôler sa reproduction. Cet athéisme lui a épargné, pour autant que l'on puisse en juger, bien des problèmes de conscience à l'égard de certaines questions fondamentales soulevées par l'avortement, notamment celles concernant le caractère sacré de la vie humaine dès la conception - parce que créée par Dieu -, la possibilité d'une empreinte divine - l'âme ! - dans le fœtus et, le plus important, la croyance en une vie après la mort et au Jugement individuel de chacun(e) devant Dieu, un jugement à deux issues possibles, le paradis ou l'enfer.

Comme la religion ne lui était d'aucune utilité, le Dr Morgentaler fondait sa pratique au plan moral sur une certaine psycho-philosophie, selon laquelle tout bébé DEVAIT absolument être désiré par sa mère pour mériter le droit de vivre. D'où lui venait cette conviction très profonde ? De son histoire personnelle, le jeune Henry ayant connu la folie homicide d'un des plus grands

fous et assassins de l'histoire de l'humanité, Adolf Hitler, dont on connaît les nombreuses difficultés d'insertion sociale en raison d'une enfance plus que trouble... Le Dr Morgentaler était donc profondément convaincu qu'il valait mieux mettre fin à une grossesse non désirée que de la mener à terme, et ce tant pour l'enfant non désiré, qui allait souffrir toute sa vie de n'avoir pas été désiré (et des impacts psychologiques futurs de ce rejet), que pour la société; tout sauf un futur Hitler ! Sur le plan concret, cette psycho-philosophie dictait que seul le désir de la mère décidait de la vie ou de la mort de l'enfant à naître, point à la ligne. C'est elle qui avait le premier et dernier mot sur la poursuite ou non de sa grossesse, l'enfant à naître n'ayant aucune voix au chapitre, aucun droit premier et prioritaire - absolu - à la vie. On comprend maintenant pourquoi les féministes l'aimaient tant...

Nous l'avons déjà dit, le Dr Morgentaler était convaincu de faire le bien en pratiquant des avortements. Et la biologie, alors ? Le Dr Morgentaler pouvait-il ne pas savoir que ce qu'il avortait, c'était des êtres humains en devenir ? Pouvait-il ne pas savoir que l'ADN de l'ovocyte, dès sa première seconde de vie, en faisait un être unique et irrépétible dans l'histoire de l'Humanité ? Certes, il savait tout cela, et plus encore. Cependant, il a toujours cru - car il s'agit vraiment ici d'une croyance - que l'embryon ne devenait un être humain qu'à partir de la 24 semaine de grossesse (6 mois!), moment où, selon lui, le développement global du fœtus aurait été assez développé pour qu'il soit considéré une « personne » humaine. Voilà où il traçait la limite morale, au-delà de laquelle il se refusait d'aller. Voilà pourquoi, dans ses cliniques, il refusait de façon catégorique les avortements après ces 24 semaines de gestation, affirmant même qu'il fallait alors tenter de convaincre les demandantes de mener à terme leur grossesse ! Eh oui, vous avez bien lu...

On comprend donc que la morale justifiant la pratique du Dr Morgentaler reposait sur un argument scientifique extrêmement fragile : la croyance biologique, largement contestée et contestable tant sur le plan de la biologie que des sciences réflexives, selon laquelle le « caractère humain » du fœtus n'apparaissait que vers la 24^e semaine de gestation. Avant, ce fœtus n'était pour lui qu'un « amas de cellules », rien de plus, dont on pouvait disposer sans problème de conscience, puisqu'il ne s'agissait pas, selon sa logique, d'êtres humains dignes de ce nom. (Il accusait d'ailleurs les pro-vie d'être des « fétichistes du fœtus »). On pouvait les détruire sans qu'il s'agisse à proprement parler de la destruction d'une personne humaine, dit autrement : d'une mise à mort.

Ces justifications morales, et d'autres que j'ignore (n'ayant pas tout lu sur Morgentaler), confortaient le praticien de l'avortement d'être un homme de bien, un médecin qui contribuait par sa vie à *changer la société pour le mieux* - selon ses propres paroles -, ce dont il était profondément convaincu...

Un grand homme, qui changeait la société pour le mieux ? Une frange importante et influente de la société d'alors et d'aujourd'hui n'en pensaient pas moins, alors que la gouverneure-générale de l'époque Michaëlle Jean (une athée déclarée, rappelons-le) n'avait pas hésité à le décorer membre de l'Ordre du Canada (juillet 2008), une distinction civile remise par l'État à un citoyen jugé méritoire (essentiellement pour sa contribution à la santé des femmes désireuses

d'avorter). Cette nomination, c'était écrit dans le ciel, allait susciter bien des réactions mitigées, voire des oppositions déclarées, de la part notamment du cardinal Turcotte, archevêque de Montréal, qui réachemina *ipso facto* sa propre médaille à Ottawa pour manifester publiquement sa désapprobation...

Alors, le Dr Morgentaler, un héros ou un ... anti-héros, un tueur d'enfants à naître ?

Depuis plus de 40 ans, on assiste à un dialogue de sourds entre le Dr Morgentaler, ses très nombreux sympathisants, et les militants pro-vie, qu'ils soient croyants ou non, qui l'accusent d'être un des principaux responsables de la mise à mort de centaines de milliers d'enfants à naître au Canada. Le coeur de leur argumentaire ? Le Dr Morgentaler se trompe - et trompe ainsi les femmes désireuses d'avorter - en affirmant que l'ovocyte-embryon-foetus de moins 24 semaines n'est PAS encore un être humain, une *vraie* personne. Ils affirment que la science médicale, nous ayant révélé l'ADN unique et irrépétible de chaque ovocyte, et ce dès les premières secondes de sa conception, vient appuyer le point de vue selon lequel il s'agit *déjà* d'un être humain (à l'évidence, au plan biologique, ce ne peut être autre chose...) Ces opposants au Dr Morgentaler invoque aussi toute une série d'arguments de nature démographique, médicaux, philosophique, psychologique et religieux (ils se trouvent aisément sur le Web).

Pourtant, jusqu'à sa mort, le Dr Morgentaler demeurera fidèle à ses convictions les plus fondamentales - même ses admirateurs les plus farouches lui reconnaissent un caractère souvent obstiné et cassant, vaniteux et souvent colérique - : l'homme, en son for interne, était convaincu de faire le bien, d'aider et de soulager les femmes; lui, un tueur d'enfants ? Non, assurément pas !

Alors, je me répète, le Dr Morgentaler, un héros ou un ... anti-héros, un tueur d'enfants à naître ?

Quand on y réfléchit, la seule façon de trancher cette question consiste à définir *ce* qu'est l'ovocyte-embryon-foetus; en d'autres termes, à partir de quand, selon vous (!), l'amas de cellule - car c'en est un sur le plan de la réalité biologique - devient-il un être humain à proprement parler, une vraie personne... La difficulté, et elle est de taille, c'est qu'on ne peut répondre à cette question de façon tranchante, j'allais dire... scientifique ! Et pourquoi donc ? Parce que cette question ne relève pas QUE du domaine scientifique, biologique ou médical, mais qu'elle renvoie à autrement plus large; en amont, à la question suivante : qu'est-ce qu'un être humain ? Quels sont les critères (nature, qualités, attributs) qui font d'une personne un être humain ? Voyez comme c'est complexe sur le plan des idées, de la raison... Voyez surtout combien il est IMPOSSIBLE de trouver des arguments qui convainquent TOUT le monde, d'un côté comme de l'autre...

Ce qui ne nous empêche pas, chacun chacune, d'être convaincu(e) de quel côté penche le bien... et le mal !

Notre brève réflexion nous a permis de mieux comprendre le point de vue du Dr Morgentaler qui, sur le plan des *intentions*, désirait le bien... Au point où il avait accepté à l'avance de mourir - assassiné comme d'autres praticiens de l'avortement par des fanatiques - pour sa cause, laquelle lui valut bien des nuits d'insomnie, plusieurs périodes noires dans sa vie, des prescriptions d'anti-dépresseurs...

Permettez une brève réflexion pour conclure... Pour le chrétien que je suis, selon ce que la grande tradition morale enseigne, les bonnes intentions ne suffisent pas à faire d'un acte mauvais un acte bon - tuer par compassion, par exemple, demeure un mal. Je me refuse à juger le Dr Morgentaler en son for interne, mais je me permets de juger la complète immoralité, le mal radical, que représente pour le chrétien que je suis chacun des quelque 100 000 avortements qu'il a réalisés dans le cadre de sa pratique médicale. Les siens comme tout ceux des autres praticiens, soit dit en passant.

Au nom de quoi puis-je condamner ses actes ? Au nom de ma conception de l'être humain, notamment de l'ADN unique, mais aussi de ma... croyance religieuse, selon laquelle la vie, tout vie, est sacrée depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelles, parce qu'elle origine d'un Autre, qui est Dieu. Au nom aussi d'un des plus vieux commandements moraux de l'histoire humaine, qui est au fondement de toute société humaine digne de ce nom : *Tu ne tueras point !*

Oui, à l'évidence, le Dr Morgentaler a voulu aider par sa pratique quelque 100 000 femmes à préserver leur santé alors qu'elles avortaient leur enfant à naître... Mais alors, ces 100 000 enfants à naître auxquels le Dr Morgentaler a nié le premier des droits, celui de se développer et de vivre, s'est-il assez soucié d'eux ? (Il faudrait aussi parler ici longuement des effets parfois mortifères du syndrome post-avortement qui affecte plus ou moins un très grand nombre de femmes ayant subi un avortement, tôt ou tard dans leur vie)

Le Dr Morgentaler, qui avait survécu aux horreurs des camps de concentration nazis, ces lieux infrahumains, ces réels enfers sur terre, *épargné* par le hasard ou Dieu, avait décidé que sa vie devait servir à quelque chose de marquant, de bien...

Je veux bien lui reconnaître la beauté de ses intentions... mais à l'évidence, lui et moi n'avions pas la même conception de l'être humain... Sa conception était *matérialiste* (l'être humain n'est que matière animée par le cerveau), alors que la mienne était *spiritualiste* (ou religieuse)...

Maintenant qu'il est mort... si Dieu existe, peut-être a-t-il changé de point de vue...

Luc Phaneuf